Intitulé de l'opération	
Bénéficiaire (porteur de projet)	
N° administratif du dossier	
N° de dossier du système d'information	
Dates de début et de fin de l'opération	

Annexe 1 : Plan de financement - Dépenses prévisionnelles
Programmation 2014-2020

Cadre règlementaire : < FONDS >, < PROGRAMME >, < AUTORITE DE GESTION >

NB : Cette annexe est à produire et à compléter par le porteur de projet dans le cadre d'un dossier de candidature à un appel à projets FEDER-FSE. Chaque dépense présentée doit s'inscrire dans une catégorie de dépense.

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles de l'opération

Le montant des dépenses est-il déclaré* :

- ☐ **HT**
- ☐ **Partiellement HT**
- ☐ **TTC**

						Ventilation par année (le cas échéant)				**A renseigner par le service instructeur (lors de l'instruction du dossier)**		
Catégories de dépenses	**Sous catégories de dépense**	**Base de calcul** (expliquer les coûts unitaires / quantités ; coût journalier/ salaire brut s'il s'agit de dépenses de rémunération…)	**Clé de répartition, le cas échéant** (Temps ou pourcentage prévisionnel consacré au projet)	**Montant prévisionnel total**	HT / TTC*	**Année .. .. ..**	**Année .. .. ..**	**Année .. .. ..**	**Année .. .. ..**	**Montant proposé en vue de la programmation**	**Motif en cas d'écart (ex : dépenses inéligibles)**	**Postes de dépenses forfaitisées** : O/N**
Catégories de dépenses donnés à titre d'exemple ci-dessous	Sous catégories de dépenses données à titre d'exemple ci-dessous											
Dépenses de personnel	Salaires et charges, et traitements,											
Dépenses de fonctionnement (frais généraux de structure)	Achats et fournitures Salaires et charges, traitements Matériel, équipement Assurance Frais de gestion, postaux, de télécommunication, d'électricité, d'eau Publications, communication Locaux (location, entretien) Frais de déplacement, mission, Taxes											
Dépenses de prestations externes de service	Frais de travaux de conception et études, Activités de formation, d'évaluation et animation d'évènement, Frais de conseil, expertise technique, juridique, comptable, financier Location, sous traitance…)											

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Achat d'équipement, de machine Achat de matériel d'occasion Auto-construction Achat de bien immeuble Achat de terrain non bati et bati Dépenses de crédit bail											
Dépenses d'amortissement												
Dépenses de communication de l'opération												
Dépenses liées aux échanges électroniques de données dématérialisés												
Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement	Frais de déplacement (coûts de visa, assurance…) Frais de restauration Frais d'hébergement											
Dépenses en nature	Apports de terrains, de biens immeubles, de biens d'équipement ou de matériel Apports de services Apports via du travail non rémunéré (bénévolat)											
Dépenses liées aux participants	Frais d'hébergement Frais de déplacement Frais de restauration Frais d'accompagnement Autres frais											
Autres dépenses (à spécifier)												
TOTAL dépenses prévisionnelles												

* Si le porteur de projet récupére la TVA alors le montant est HT. Si le porteur de projet ne récupére pas la TVA, alors le montant doit être déclaré en TTC.

** Application de la procédure dite des coûts simplifiés (financement à taux forfaitaire, barème standard de coût unitaire, montant forfaitaire)